

Note sur les Comptes Nationaux Trimestriels

2026, N° 01

JUIN 2026

Les comptes nationaux du 1^{er} trimestre 2026

SOMMAIRE :

Synthèse des
résultats P1

Situation
économique
nationale P2

Secteur primaire P2
... un dynamisme porté
par l'Agriculture

Secteur secondaire P3
... la croissance renforcée
grâce aux industries
agroalimentaires et à
l'activité des BTP

Secteur tertiaire P4
... en pleine croissance
grâce au
développement du
commerce et des
transports

Impôts et Taxes
P5

Annexe 1 : Synthèse
méthodologique
P6

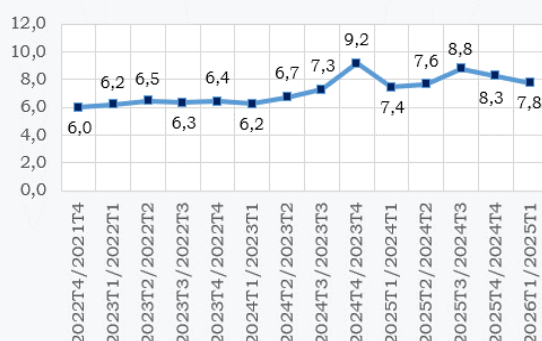
Annexe 2 : Tableaux
détaillés des

Le Fonds Monétaire International (FMI) anticipe un ralentissement de l'activité économique mondiale en 2026, marqué par le déclenchement du conflit au moyen orient à la fin du mois de février 2026. Dans ses Perspectives Economiques Mondiales (PEM) d'avril 2026, l'institution projette une croissance économique mondiale de 3,1% en 2026 après 3,4% en 2025.

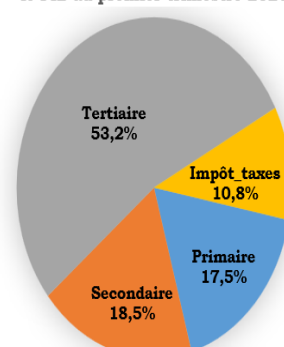
En Afrique subsaharienne, le rythme de croissance s'établirait à 4,3% en 2026, en léger repli par rapport aux 4,5% enregistrés en 2025. Le Nigéria afficherait, pour sa part, une progression de 4,1% en 2026. Dans l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), la croissance économique reviendrait à 5,5% en 2026, contre 6,4% en 2025 selon les Perspectives Economiques Régionales (PER) d'avril 2026.

Au plan national, l'activité économique conserve son dynamisme. Le Bénin enregistre, au premier trimestre 2026, un taux de croissance de **7,8% après 7,4% pour la même période en 2025**. Une croissance ressentie dans les principaux secteurs d'activités : +5,8% pour le secteur primaire ; +8,8% pour le secondaire et +7,7% pour le tertiaire.

Evolution du taux de croissance du PIB trimestriel
en glissement annuel (%)



Part (%) de la valeur ajoutée dans
le PIB au premier trimestre 2026



Source : DCNSE/INStaD, Comptes Nationaux Trimestriels, juin 2026

1. Fonds Monétaire International, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2026

Situation économique nationale

Au premier trimestre 2026, le Bénin enregistre une croissance économique de 7,8%, après 7,4% à la même période de l'année précédente. Cette performance est imputable au dynamisme des principaux secteurs d'activité.

Le secteur primaire demeure porté par l'Agriculture. Le secteur secondaire, poursuit son expansion, soutenu par l'agro-industrie et les BTP. Quant au secteur tertiaire, premier contributeur au PIB, il maintient sa dynamique de croissance.

Secteur primaire

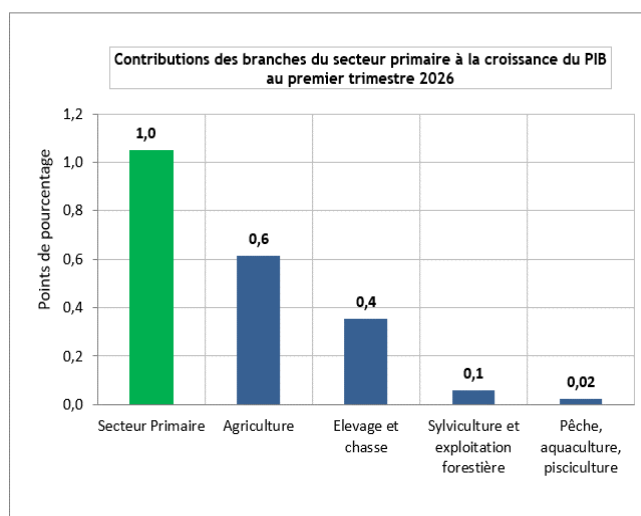
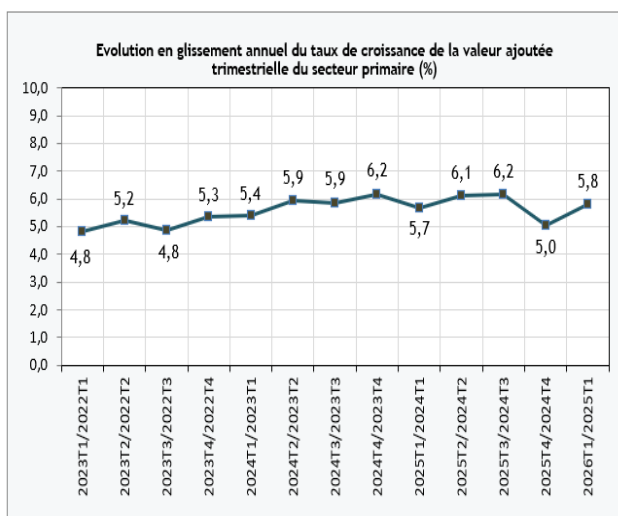
... un dynamisme porté par l'Agriculture

Le secteur primaire a enregistré, au premier trimestre 2026, **une hausse de 5,8%** de sa valeur ajoutée après 5,7% un an plus tôt. La contribution du secteur à la croissance du PIB réel s'établit à +1,0 point de pourcentage et sa part dans le PIB est estimée à 17,5% sur la période sous-revue. Imputable à l'accélération de la mise en œuvre des politiques agricoles, cette dynamique se ressent dans chacune des branches d'activités du secteur.

La branche « Agriculture » a ainsi connu un accroissement de 5,2% de sa

valeur ajoutée au premier trimestre 2026, contre 5,1% au même trimestre de l'année précédente.

La branche « Sylviculture et exploitation forestière » affiche, pour sa part, une progression de 3,7%. Sa contribution à la croissance du PIB réel est de +0,1 point de pourcentage. Enfin, les branches « Elevage et Chasse » et « Pêche, aquaculture, pisciculture » enregistrent des accroissements respectifs de 8,5% et 4,0% de leurs valeurs ajoutées.



Source : DCNSE/INStAD, Comptes Nationaux Trimestriels, juin 2026

Secteur secondaire

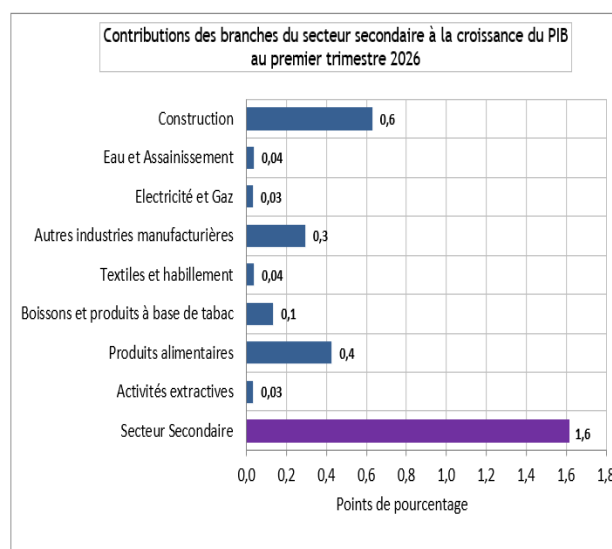
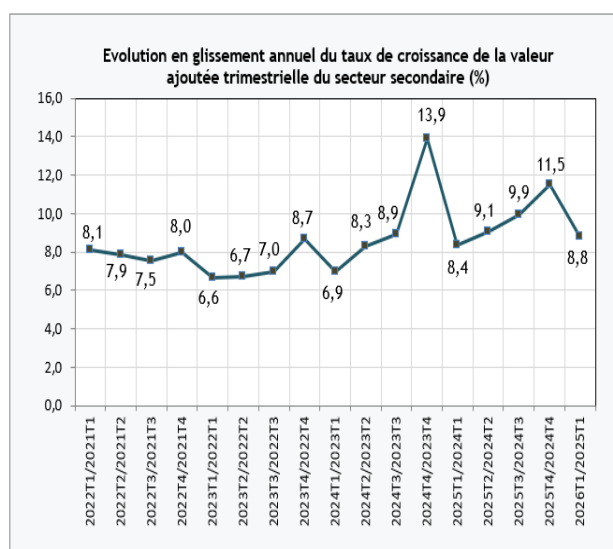
... une croissance soutenue par les BTP et les industries agroalimentaires.

Au premier trimestre 2026, la valeur ajoutée du secteur secondaire a **progressé de 8,8%**, après 8,4% à la même période en 2025. Sa contribution à la croissance du PIB s'établit à +1,6 points de pourcentage sur la période sous-revue, pour une part dans le PIB de 18,5%. Cette performance se ressent dans l'ensemble des branches du secteur. La branche « Fabrication de produits alimentaires » a ainsi enregistré une croissance de 7,1%, pour une contribution de +0,4 point de pourcentage. La branche « Fabrication

de boissons » affiche, quant à elle, une hausse de 15,2%, après 15,3% au premier trimestre 2025.

Première contributrice à la croissance de la valeur ajoutée du secteur (+0,6 point), la branche « Construction » a progressé de 10,6% contre 9,8% à la même période de 2025. La valeur ajoutée de la branche « Autres industries manufacturières » s'est accrue de 8,6%, soit une contribution de +0,3 point de pourcentage.

Enfin, la branche « Electricité et Gaz » a vu sa valeur ajoutée augmenter de 7,3%, après 7,2% un an plus tôt.



Source : DCNSE/INStAD, Comptes Nationaux Trimestriels, juin 2026

Secteur tertiaire

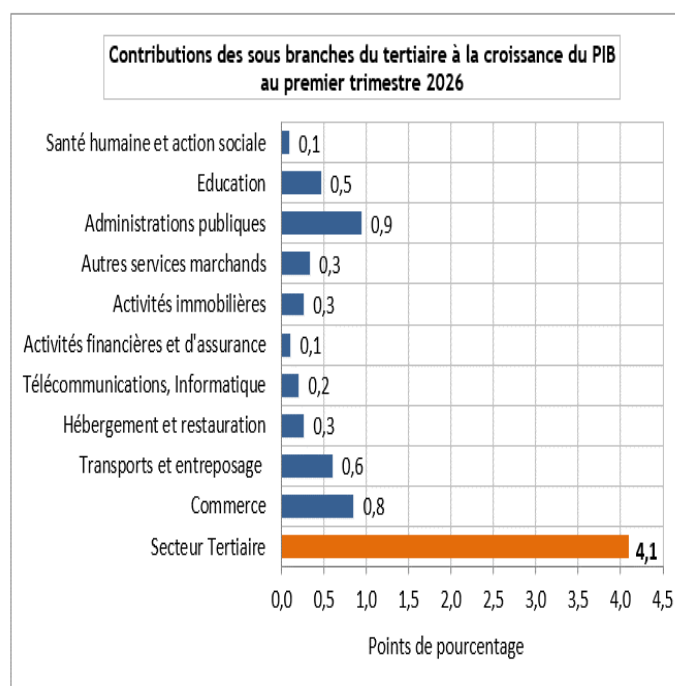
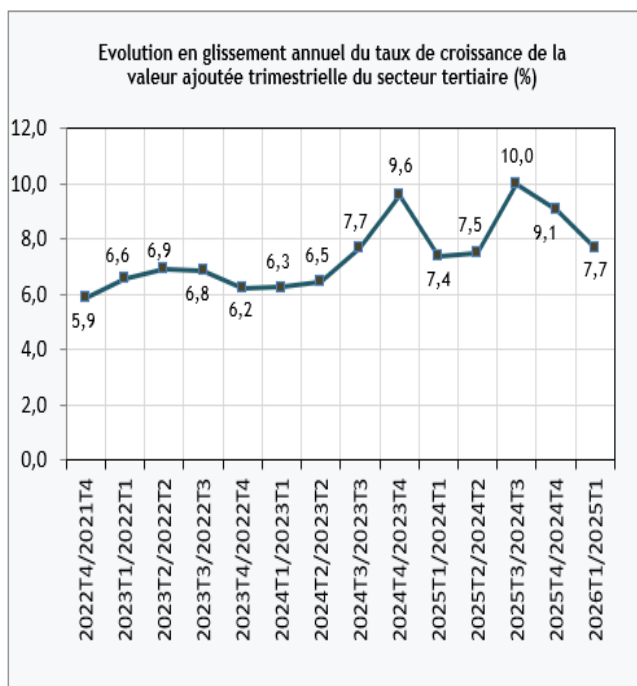
... une dynamique soutenue par le commerce, les transports et les services d'administration publique

Principal moteur de la croissance, le secteur tertiaire a **progressé de 7,7%** au premier trimestre 2026. Sa contribution à la croissance s'établit à +4,1 points de pourcentage et représente plus de la moitié (53,2%) du PIB.

La branche « Commerce » a vu sa valeur ajoutée s'apprécier de 6,8%, après 6,6% à la même période de l'année précédente, pour une contribution de +0,8 point de pourcentage et un poids de 23,3% dans la valeur ajoutée totale du secteur.

La branche « Administrations publiques » enregistre, pour sa part, une croissance de 10,4%, après 10,2% au premier trimestre 2025. Avec une contribution à la croissance de +0,9 point de pourcentage, elle représente la branche la plus contributive à la croissance du secteur.

Enfin, la valeur ajoutée de la branche « Transports et entreposage » a augmenté de 6,3% après 5,6% à la même période de l'année 2025, soit une contribution de +0,6 point de pourcentage.

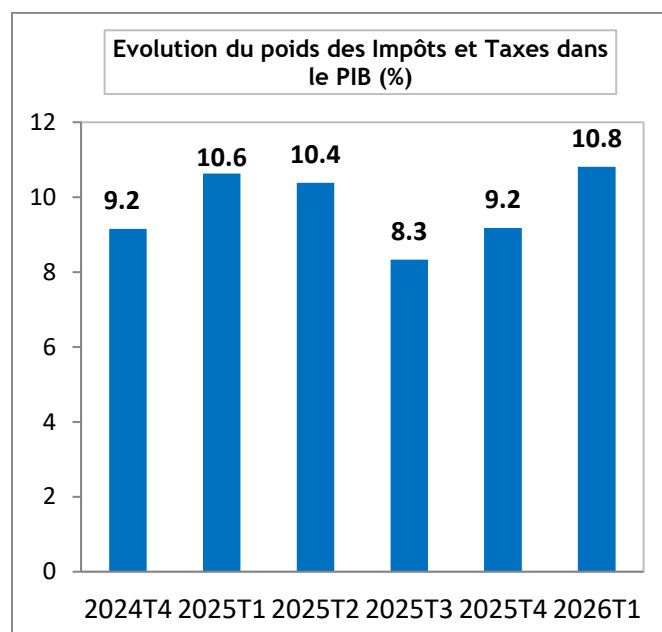
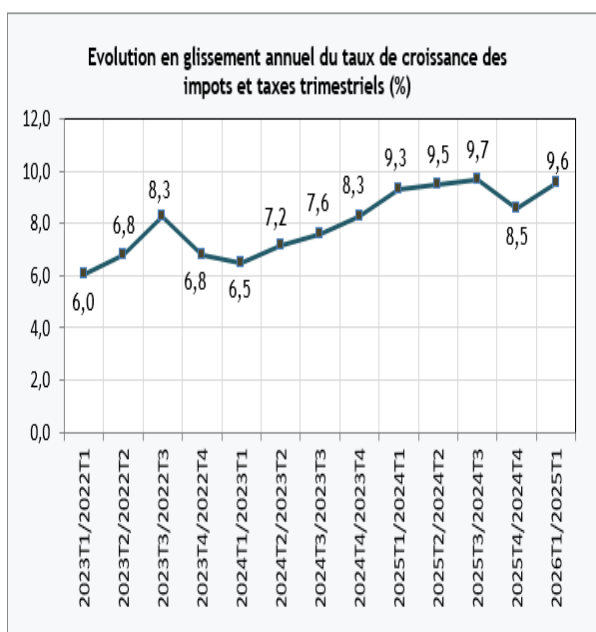


Source : DCNSE/INStad, Comptes Nationaux Trimestriels, juin 2026

Impôts et taxes

Les impôts et taxes ont représenté 10,8% du PIB au premier trimestre 2026. Sur cette période, leur taux de croissance s'est affiché à 9,6% après

9,3% à la même période de l'année dernière. Ils ont contribué à +1,0 point de pourcentage à la croissance du PIB sur la période sous revue.



Source : DCNSE/INStAD, Comptes Nationaux Trimestriels, juin 2026

ANNEXE 1 : SYNTHÈSE DE LA MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DES COMPTES NATIONAUX TRIMESTRIELS (CNT)

Deux principales approches sont utilisées pour effectuer la trimestrialisation des comptes nationaux annuels à savoir, une approche strictement numérique et une autre fondée sur un modèle statistique.

L'approche numérique comprend l'ensemble des méthodes fondées sur la minimisation des moindres carrés, proposées par Denton et al. (1971), la méthode de Bassie (1958) et la méthode proposée par Ginsburgh (1973).

L'approche fondée sur un modèle statistique de la trimestrialisation repose sur une méthodologie qui se résume en deux étapes essentielles : la phase d'étalonnage et la phase de calage.

Etalonnage

Pour chaque poste de la comptabilité nationale, à un niveau d'agrégation intermédiaire, on postule l'existence de relation économétrique entre les valeurs annuelles (observées) de l'agrégat de comptabilité nationale (PIB, consommation, importation, exportation, ...) et l'indicateur conjoncturel annualisé (indice de production industrielle, indice des prix à la consommation, la valeur ajoutée des industries, consommation d'électricité, cours des matières premières, ...). De façon générale, on retient la spécification suivante :

$$Y_t = aI_t + b + u_t \quad (1)$$

I_t désigne l'indicateur conjoncturel annualisé et Y_t la valeur de l'agrégat fournie par les comptes annuels.

u_t est défini comme la cale. Ses propriétés permettent de choisir la méthode d'estimation de la relation (1).

Ainsi, si par exemple le modèle (1) est retenu on a les estimations suivantes :

$$\hat{Y}_t = \hat{a}I_t + \hat{b} \quad (2)$$

On postule ensuite que la relation observée sur quantités annuelles reste pertinente pour estimer les agrégats trimestriels si ceux-ci connaissent des évolutions relativement peu heurtées. Cette relation économétrique est donc appliquée à chaque valeur trimestrielle de l'indicateur conjoncturel. Ainsi, disposant des estimateurs $\hat{a}$ et $\hat{b}$ de la relation annuelle, on peut alors construire une première évaluation du compte trimestriel (non observé) à partir de la relation (2)

$$\hat{Y}_{it} = \hat{a} I_{it} + \frac{\hat{b}}{4} \quad (3)$$

I_{it} : valeur de l'indicateur conjoncturel au trimestre i de l'année t .

Cette première estimation des comptes trimestriels n'est en général pas satisfaisante du fait des imperfections du modèle :

$$\tilde{Y}_t = \sum_{i=1}^4 \hat{Y}_{it} \neq Y_t.$$

L'écart entre l'estimation annuelle et la valeur observée de Y doit être réparti entre les trimestres. Pour ce faire, on se propose de chercher u_{it} , terme aléatoire qui traduit l'évolution de l'agrégat Y non expliquée par la relation (3) de sorte que $u_t = \sum_{i=1}^4 u_{it}$

Il reste donc à trouver une bonne méthode de répartition de cet écart non expliqué par l'indicateur conjoncturel car l'étalonnage est une méthode de conversion.

Calage

Cette phase est délicate et décisive pour la qualité de la trimestrialisation. L'on répartit le résidu de l'estimation économétrique entre les trimestres de manière à ajuster la valeur estimée annuelle de l'agrégat à sa valeur réelle. Le but est donc de rétablir une cohérence entre les valeurs trimestrielles de l'agrégat Y et ses valeurs annuelles par une répartition de l'écart $\hat{u}_t$ entre la valeur annuelle observée de Y et sa valeur estimée par la somme des estimations trimestrielles :

$$\hat{u}_t = Y_t - \sum_{i=1}^4 \hat{Y}_{it}$$

Il existe plusieurs techniques de calage. La plus simple consiste à répartir de manière uniforme le résidu annuel entre les quatre trimestres de l'année. On a alors :

$$Y_{it} = \hat{Y}_{it} + \frac{1}{4} \hat{u}_t \quad \text{et} \quad Y_t = \sum_{i=1}^4 Y_{it}$$

Mais cette méthode à l'inconvénient majeur de provoquer des sauts (ou des chutes) brusques de l'agrégat trimestriel estimé au premier trimestre de chaque année puisque le résidu trimestrialisé évolue par paliers. La technique de calage permet de rendre aussi régulier que possible l'allure des résidus trimestrialisés et par là celles du compte trimestrialisé. Telle que l'ont présenté N. PONTY (2001), Gregoir S. et Lacroix R., l'idée fondamentale du lissage qui consiste à minimiser la somme des carrés des accroissements du résidu trimestriel selon le programme¹ suivant :

$$(P) \begin{cases} \min \sum_{t=1}^T \sum_{i=1}^4 (\Delta u_{it})^2 \\ \text{Sc} \sum_{i=1}^4 u_{it} = \hat{u}_t ; \forall t = 1, 2, \dots, T \end{cases} ; \text{ avec } \begin{cases} \Delta u_{1t} = u_{1t} - u_{4t-1} ; \forall t = 1, 2, \dots, T; \\ \Delta u_{it} = u_{it} - u_{i-1t} \quad \forall i = 1, 2, 3, 4 \end{cases}$$

Parmi les méthodes indirectes, deux d'entre elles ont été appliquées dans le cadre des travaux. Il s'agit de la méthode proportionnelle de Denton (1971) et sa version améliorée proposée par Cholette-Dagum (1994). Pour plus de détails, le lecteur pourra consulter le manuel 2017 du FMI² sur les Comptes nationaux trimestriels.

La présente note sur les Comptes nationaux trimestriels porte sur les résultats obtenus par la méthode de Denton.

Rappelons que mathématiquement, la version de base de la méthode proportionnelle de Denton (1971) pour la trimestrialisation des comptes nationaux est présentée comme suit :

$$\min_{X_t} \sum_{t=2}^{4T} \left(\frac{X_t}{I_t} - \frac{X_{t-1}}{I_{t-1}} \right)^2 \quad (1)$$

Sous contrainte :

$$\sum_{t=4y-3}^{4y} X_t = A_y ; \quad y=1, 2, \dots, T$$

avec

y : l'année d'observation des données ; $y=1, 2, \dots, T$

t : est le temps en trimestre (pour, $t = 4y-3$ est le premier trimestre de l'année y , $t=4y-2$ est le deuxième trimestre de l'année y , $t=4y-1$ est le troisième trimestre de l'année y , $t=4y$ est le quatrième trimestre de l'année y) ; la description de la transformation des indice des variables est présentée dans la suite à la définition 2;

A_y : la valeur du compte annuel pour l'année y ;

X_t : la valeur trimestrielle recherchée du compte pour le trimestre t ;

I_t : la valeur de l'indicateur trimestriel relié au compte de branche ;

T : la dernière année pour laquelle un repère annuel est disponible.

Cette technique garde les séries étalonnées aussi proportionnelles que possible à l'indicateur en réduisant au minimum (au sens des moindres carrés) la différence dans l'ajustement par rapport aux trimestres voisins soumis à des contraintes fournies par les données repères annuelles. La méthode proportionnelle de Denton est une technique d'ajustement des séries trimestrielles en deux étapes : estimation préliminaire et ajustement pour répondre aux contraintes annuelles. Cette méthode est dite proportionnelle parce qu'elle suppose que la valeur du compte trimestriel est proportionnelle aux valeurs de l'indicateur relié.

Le rapport $\frac{X_t}{I_t}$ entre le compte annuel et l'indicateur trimestriel est appelé ratio repère/indicateur (RI). La méthode proportionnelle de Denton permettant ainsi de faire une analyse de la relation entre compte annuel et indicateur trimestriel avec le ratio RI annuel. Une stabilité dans l'évolution du ratio annuel RI présage d'une bonne relation. Ainsi, selon cette méthode, le compte trimestriel peut être extrapolé à partir des valeurs

¹ Voir Nicolas PONTY (2001) ou Gregoir S. et Lacroix R.

² International Monetary Fund: Quarterly National Accounts Manual. 2017 Edition, Pre-Publication, november 2018, 86-126, (2018), <https://www.imf.org/external/pubs/ft/qna/>

I_{4T+k} disponibles de l'indicateur I, pour les trimestres $4T+k$, $k=1, 2, 3, 4$, avec T désignant la dernière année d'observation du compte annuel. La relation utilisée [18] est la suivante :

$$X_{4T+k} = I_{4T+k} \times \frac{X_{4T}}{I_{4T}}$$

avec $4T$ le dernier trimestre de l'année T, et X_{4T+k} est la valeur du compte au $(4T+k)^{ième}$ trimestre ($4T+k$ correspond au $k^{ième}$ trimestre de l'année T + 1).

Nomenclature des comptes nationaux trimestriels du Bénin

Le Bénin dispose de la série des comptes nationaux annuels (CNA) définitifs de 1999 à 2023 élaborés selon le SCN 2008. Après le rebasage des comptes nationaux, avec comme année de base, l'année 2023, l'Institut a entrepris les travaux de rétropolation des comptes de 1999 à 2022. Par ailleurs l'Institut dispose des CNA provisoires de 2024 et 2025, base 2023, ainsi que des informations trimestrielles diverses sur l'activité économique.

En tenant compte des spécificités de l'économie Béninoise en lien avec le poids des branches d'activités, l'on est passé de 47 branches (y compris les Impôts et taxes) pour les comptes annuels à 23 branches (y compris les Impôts et taxes), pour les comptes nationaux trimestriels.

ANNEXES 2 : TABLEAUX DETAILLES DES RESULTATS

Tableau 1 : Produit intérieur brut (PIB) trimestriel à prix constants (en milliards de F CFA)

Valeurs Ajoutées (milliards FCFA)	2024				2025				2026
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1
SECTEUR PRIMAIRE	448,2	618,6	930,6	937,8	473,7	656,8	987,7	984,7	501,2
Agriculture	290,1	459,3	769,5	770,1	304,8	486,4	814,9	804,5	320,7
Élevage et chasse	102,64	103,21	104,6	110,9	111,30	112,11	113,9	121,0	120,7
Sylviculture et exploitation forestière	40,0	40,4	40,7	41,1	41,5	42,0	42,4	42,8	43,0
Pêche, aquaculture, pisciculture	15,5	15,6	15,7	15,8	16,1	16,3	16,4	16,4	16,7
SECTEUR SECONDAIRE	447,9	469,2	472,7	549,6	485,5	511,8	519,7	612,9	528,3
Activités extractives	11,7	12,6	12,3	12,8	12,6	14,0	13,8	14,2	13,4
Fabrication de produits alimentaires	147,9	152,0	155,8	153,3	158,2	162,8	167,0	164,6	169,5
Fabrication de boissons et de produits à base de tabac	20,2	21,1	20,0	22,7	23,3	24,4	23,0	25,6	26,8
Fabrication textiles, habillement, cuir, articles de voyages, chaussures	16,6	16,8	16,9	17,7	17,4	17,9	18,2	19,5	18,4
Autres industries manufacturières	83,6	91,2	89,4	88,2	90,5	100,1	97,6	98,8	98,3
Production et distribution d'électricité et de gaz	10,3	9,0	9,5	10,9	11,0	9,7	11,0	12,3	11,9
Production, captage, traitement et distribution d'eau	14,3	14,5	14,5	14,0	15,1	15,4	15,6	14,8	16,1
Construction	143,3	152,2	154,2	229,9	157,3	167,6	173,4	263,1	173,9
SECTEUR TERTIAIRE	1315,4	1273,2	1370,6	1424,2	1412,4	1368,5	1507,4	1553,2	1520,8
Commerce	311,3	316,7	335,4	334,0	331,7	338,1	367,8	359,4	354,2
Transports et entreposage et activités de poste et courrier	239,9	249,9	242,5	237,3	253,4	264,5	271,0	260,4	269,2
Hébergement et restauration	78,4	76,4	83,0	86,6	84,5	82,9	90,2	94,4	91,4
Télécommunications, activités informatiques et de fourniture d'information	53,2	51,0	53,2	63,6	58,2	56,0	58,9	70,8	63,5
Activités financières et d'assurance	37,0	36,9	36,8	42,5	39,6	39,5	39,8	46,1	42,3
Activités immobilières	114,0	116,3	118,0	121,1	120,3	122,7	124,8	128,3	127,2
Autres services marchands	104,7	109,7	108,3	114,9	112,6	118,9	118,8	126,3	121,4
Administrations publiques	217,8	167,6	215,1	236,6	240,0	184,7	240,0	261,3	264,9
Education	130,9	120,6	143,2	149,0	141,8	130,9	156,5	163,0	154,1
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	28,1	28,0	35,0	38,8	30,2	30,2	39,6	43,1	32,5
Impôt et taxes	258,1	268,4	249,7	293,3	282,1	293,8	273,9	318,3	309,0
PIB à prix constant	2469,6	2629,3	3023,7	3205,0	2653,5	2830,9	3288,6	3469,2	2859,2

Source : DCNSE/INStad, Comptes Nationaux Trimestriels, juin 2026

Tableau 2 : Taux de croissance du PIB trimestriel à prix constants (%)

Taux de croissance du PIB réel (%)	2024				2025				2026
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1
SECTEUR PRIMAIRE	5,4	5,8	5,9	6,2	5,7	6,1	6,2	5,0	5,8
Agriculture	4,9	5,6	5,7	5,9	5,1	5,8	5,9	4,5	5,2
Elevage et chasse	7,8	8,2	8,7	9,5	8,4	8,6	8,9	9,2	8,5
Sylviculture et exploitation forestière	3,6	3,9	3,8	4,0	3,7	4,0	4,2	4,1	3,7
Pêche, aquaculture, pisciculture	3,9	4,0	4,2	3,5	4,1	4,1	4,3	3,7	4,0
SECTEUR SECONDAIRE	6,9	8,3	8,9	13,9	8,4	9,1	9,9	11,5	8,8
Activités extractives	6,2	11,2	11,5	16,8	7,2	11,3	11,9	10,6	6,8
Fabrication de produits alimentaires	5,8	6,5	6,7	7,1	6,9	7,1	7,2	7,4	7,1
Fabrication de boissons et de produits à base de tabac	13,6	15,6	14,6	15,9	15,3	15,8	15,2	12,7	15,2
Fabrication textiles, habillement, cuir, articles de voyages, chaussures	5,0	6,4	7,3	10,4	5,2	6,7	7,5	10,1	5,5
Autres industries manufacturières	8,3	9,6	8,7	11,7	8,2	9,8	9,2	11,9	8,6
Production et distribution d'électricité et de gaz	6,2	7,6	15,3	13,3	7,2	7,8	15,6	12,5	7,3
Production, captage, traitement et distribution d'eau	5,8	6,2	7,2	4,7	5,9	6,4	7,5	6,2	6,2
Construction	7,0	8,6	10,4	20,5	9,8	10,1	12,5	14,4	10,6
SECTEUR TERTIAIRE	6,3	6,5	7,7	9,6	7,4	7,5	10,0	9,1	7,7
Commerce	5,1	5,2	6,8	7,4	6,6	6,8	9,7	7,6	6,8
Transports et entreposage et activités de poste et courrier	3,5	3,9	4,4	9,2	5,6	5,8	11,7	9,8	6,3
Hébergement et restauration	7,4	8,3	8,4	9,5	7,8	8,5	8,7	9,1	8,2
Télécommunications, activités informatiques et de fourniture d'information	8,5	9,5	10,2	13,2	9,3	9,7	10,7	11,3	9,1
Activités financières et d'assurance	6,3	6,8	7,8	9,1	7,0	7,1	7,9	8,4	6,9
Activités immobilières	4,6	5,4	5,6	6,2	5,5	5,5	5,7	5,9	5,7
Autres services marchands	6,6	8,2	9,5	12,2	7,5	8,4	9,7	9,9	7,8
Administrations publiques	10,1	9,9	10,8	10,9	10,2	10,3	11,6	10,5	10,4
Education	7,4	7,7	8,8	12,1	8,3	8,5	9,3	9,4	8,6
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	6,8	7,5	12,9	13,6	7,4	8,0	13,1	11,2	7,7
Impôt et taxes	6,5	7,2	7,6	8,3	9,3	9,5	9,7	8,5	9,6
PIB à prix constant	6,3	6,7	7,3	9,2	7,4	7,6	8,8	8,3	7,8

Source : DCNSE/INStAD, Comptes Nationaux Trimestriels, juin 2026

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD)

Directeur Général	: HOUNSA Laurent Mahounou
Directeur Général Adjoint	: DAGA Jules
Directeur de la Comptabilité Nationale et des Statistiques Economiques	: ESSESSINOU A. Raïmi
Chef du Service de la Comptabilité Nationale et des Etudes Economiques	: DJOGNINO ADAMMADO D. Nelly
Equipe de rédaction	: ESSESSINOU A. Raïmi DJOGNINO ADAMMADO D. Nelly LAOUROU Durel Prince

Adresse

01 BP 323, Cotonou, Bénin

Téléphone (229) 21 30 82 44/21 30 82 45

Fax (229) 21 30 82 46

E-mail : instad@instad.bj

Site internet : www.instad.bj

Citation recommandée :

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD-Bénin), *Comptes nationaux trimestriels : Note de publication*, Cotonou, juin 2026.